

Annonce légale / Avis d'enquête publique.

Texte de l'insertion

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Calès 24150

Enquête publique relative au projet d'aliénation d'une portion de chemin rural sis au lieu-dit « Le Barrage »

Le public est informé que, par arrêté municipal en du **08/10/2020**, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique au projet cité ci-dessus.

Monsieur René COUSY est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Calès – 45, rue des Ecoles, du **10/11/2020 à 9h00 au 27/11/2020 à 15h30**.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront mises à la disposition du public à la mairie pour être consultées aux jours et heures d'ouverture de la mairie (Lundi 9h00/12h00, Mardi 9h / 12h00 et 13h00/18h00, Mercredi 12h30/16h30, Jeudi 9h00/12h00, Vendredi 9h00/12h00 et 12h30/15h30). Le public pourra formuler ses observations sur le registre prévu à cet effet à la mairie.

Les observations pourront également être transmises, pendant la durée de l'enquête, soit par courrier postal adressé au commissaire enquêteur en mairie de Calès, soit par courrier électronique à l'adresse suivante :

mairie@mairie-cales.com

le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public :

- lors d'une permanence téléphonique, **le 19 novembre 2020 de 10h00 à 11h00**, pour recevoir ses observations orales. Au préalable, il conviendra que les personnes intéressées prennent rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie (Tél. 05 53 22 50 04) joignable aux jours et horaires d'ouverture au public (voir ci-avant) ;
- lors de sa permanence physique, **à la mairie de Calès**, pour recevoir ses observations écrites et orales le **27 novembre 2020 de 14h30 à 15h30**.